



THÉÂ
Théâtre Coopération Ecole

THÉÂ est une action nationale de l'OCCE pour le développement de l'éducation artistique et du théâtre à l'école.

THÉÂ favorise la rencontre entre les écritures théâtrales jeunesse d'auteur vivant et les élèves de la GS de maternelle, les élèves de l'école élémentaire et les collégiens.

Les pratiques artistiques proposées prennent appui sur la philosophie de la coopération à l'école et s'inscrivent dans des projets de classe : lire, voir, mettre en voix, mettre en jeu...

THÉÂ s'adresse à toutes les classes adhérentes à l'OCCE de Paris, de la maternelle aux classes de collège.

Dossier

Information Enseignant.e

Année scolaire 2022 – 2023

Projet THÉÂ en 4 étapes	p. 2
Coût du projet pour la coopérative scolaire	p. 3
Engagements de l'OCCE de Paris et de la Mgi°	p. 3
°Mgi : Maison du Geste et de l'Image, partenaire culturel et théâtral de l'OCCE de Paris	
Engagements de l'enseignant.e	p. 3/4
Date d'envoi du dossier d'inscription	p. 4

THÉÂ, c'est découvrir l'univers littéraire d'auteurs de théâtre contemporain ; cette année est à l'honneur **l'auteur** Sylvain Levey, *Éditions Théâtrales Jeunesse*.

THÉÂ, c'est travailler en réseau pour les classes inscrites et leurs artistes associés.

THÉÂ, c'est bénéficier d'un accompagnement pédagogique et artistique : formation des enseignants à des ateliers - lecture, jeux théâtraux, travail de la voix - mise en œuvre de partenariats avec des professionnels de la scène, invitation au théâtre et participation à l'école du spectateur, mise à disposition de ressources documentaires.

1ère étape : de septembre à octobre 2022

- En septembre :

L'enseignant.e prépare son dossier d'inscription à remettre à l'OCCE de Paris **avant le 30 septembre**.

- En octobre :

* **Semaine 40**, la commission Thêa de l'OCCE de Paris sélectionne au maximum 10 dossiers d'inscription correspondant aux futures classes du projet.

* Une réunion obligatoire d'informations explicatives et administratives pour les enseignants retenus (travail à mener avec vos élèves, recherche de subventions, droit à l'image...) ainsi qu'une rencontre avec les relations publiques d'une dizaine de théâtres parisiens sont organisées à la Mgi (Maison du Geste et de l'Image, notre partenaire culturel et théâtral) **le mercredi 12 octobre** de 13h15 à 16h15.

* **Avant les vacances de la Toussaint** : création des binômes enseignant.e / artiste par la Mgi. Planification par la Mgi des rencontres personnalisées entre l'enseignant et son artiste.

2ème étape : de novembre 2022 à mai 2023

- **Formation obligatoire des enseignants :**

* Formation **le samedi 26 novembre** de 9h30 à 12h30 pour des ateliers de lecture et de jeux théâtraux, à la Mgi, en présence de l'auteur Sylvain Levey.

* Formation **le mercredi 18 janvier** de 13h15 à 16h15 pour des ateliers de jeux théâtraux à la Mgi, en présence de l'auteur Sylvain Levey.

* Formation « École du spectateur » **date à déterminer**.

- **Activités avec les élèves :**

* Les élèves s'approprient une ou plusieurs œuvres et choisissent les passages qui seront mis en scène.

* Chaque artiste intervient sur un total de 10 heures auprès des élèves en classe ou à la Mgi.

* Chaque enseignant prépare ses élèves pour les séances avec l'artiste et poursuit le travail entre deux venues de l'artiste : jeux d'exploration du langage théâtral, échauffements, activités de jeu dramatique, improvisations, constitution de groupes... Ces activités sont abordées lors des formations en novembre 2022 et janvier 2023.

* À charge pour les enseignants et leurs élèves d'organiser ensuite les sorties au théâtre en mobilisant leur coopérative scolaire. Au moins 2 sorties au théâtre sont conseillées ; l'une sur le temps scolaire et l'autre hors temps scolaire, en présence des parents.

3ème étape : d'avril à mai 2023

* Une rencontre à mi-parcours du projet avec tous les enseignant.e.s et les artistes est prévue le **mercredi 5 avril** à la Mgi de 13h15 à 15h15 : alternance de discussions entre binômes enseignant-artiste, entre tous les participants et ateliers de jeux théâtraux.

* Rencontre des élèves avec l'auteur Sylvain Levey dans les classes qui le souhaitent **du 3 au 7 avril**.

4ème étape : juin 2023

* Rencontres départementales entre classes pour les restitutions à la Mgi, prévue fin mai/début juin, en matinée. **Chaque restitution dure 10 minutes maximum**. Un temps d'atelier est organisé avant les restitutions puis un temps d'analyse chorale entre élèves, enseignant.e.s et artistes a lieu après les restitutions.

* Bilan écrit de l'action THÊA par les élèves, les enseignants, l'OCCE Paris et la Mgi.

Coût du projet pour la coopérative scolaire

Le coût du projet THÉÂ est estimé à 1 150,00 € par classe. L'OCCE Paris et la Mgi participent à ce financement à hauteur de 1 000,00 € maximum par classe.

Le coût restant, à savoir 150,00€, est à la charge de la coopérative scolaire. L'OCCE de PARIS envoie à l'école sa facture à la fin du projet.

À cette charge financière, l'enseignant.e prévoit de rajouter les coûts des entrées au théâtre des élèves et de leurs parents, de l'achat de livres de théâtre jeunesse, de l'intervention ou non de l'autrice en classe (forfait de 75,00 €) et des éventuelles heures de l'artiste au-delà des 10 heures déjà financées.

Les engagements de l'OCCE de PARIS et de la Mgi

Cette opération menée en partenariat avec la Mgi est proposée à 10 classes adhérentes à l'OCCE de PARIS.

L'OCCE de PARIS et la Mgi :

- mettent en place le projet (cahier des charges et échéancier).
- animent une réunion d'informations pour les enseignants le mercredi 12 octobre 2022 suivie d'une rencontre avec les responsables de lieux de programmation et de diffusion culturelle pour le jeune public.
- organisent les binômes enseignant.e / artiste et planifient les venues à l'école de l'artiste.
- organisent et financent 2 formations de 3 heures animées par l'auteur Sylvain Levey les 26 novembre 2022 et 18 janvier 2023.
- financent, dans le cadre d'une formation « École du spectateur », une sortie au théâtre pour tous les enseignants avec en amont des ateliers menés par un artiste de la Mgi **date à déterminer**.
- financent 10 heures d'interventions d'un artiste (comédien ou danseur) en classe.
- mettent en réseau les classes participantes et leurs artistes associés.
- organisent la rencontre à mi-parcours du projet le 5 avril 2022 à la Mgi.
- préparent les rencontres départementales (atelier avec les élèves - restitution des classes – échanges entre classes) prévues fin mai, début juin.

L'OCCE de PARIS :

- durant la semaine 40, informe les enseignants de la suite donnée à leur dossier d'inscription.
- planifie les rencontres de l'auteur Sylvain Levey avec les élèves dans les classes intéressées du 3 au 7 avril 2022.

Les engagements de l'enseignant.e participant à THÉÂ

Les enseignant.e.s :

- mènent le projet de manière coopérative : implication de tous les élèves de leur classe dans la globalité des étapes du projet, en leur donnant une place dans les choix qui sont à faire.
- présentent le projet aux parents d'élèves pour créer une émulation et une adhésion au projet.

- distribuent à chacun de ses élèves, dès le début du projet, le document à faire signer aux parents :
« Autorisation de réalisation et de diffusion de prise d'images et de sons d'enfants »
L'ensemble de ces documents sera remis à l'OCCE Paris avant décembre 2022.
- trouvent des sources d'aides financières en déposant, par exemple, leurs dossiers de demande de subvention à la commission DASCO, à la fondation Seligmann (pour le financement des livres de théâtre uniquement), à leur mairie d'arrondissement...
- participent à tous les rendez-vous programmés.
- travaillent les textes de l'auteur Sylvain Levey en classe avant et après la venue de l'artiste.
- inscrivent leur classe à deux sorties au théâtre, l'une sur le temps scolaire, l'autre hors temps scolaire avec les parents de leurs élèves.
- organisent des actions d'autofinancement (vente de gâteaux...).
- sollicitent une participation symbolique des familles lors des sorties aux spectacles.
- utilisent la coopérative de l'école pour participer au financement global du projet.
- participent à la rencontre départementale des classes prévue fin mai, début juin.
- font le bilan de l'action THÉÂ avec leurs élèves, avec l'OCCE Paris et la Mgi.



Envoi du dossier d'inscription

Le dossier complet parviendra

avant le 30 septembre 2022

à l'OCCE de PARIS 149, rue de Vaugirard 75015 Paris

ou par courriel à m.hoedts@occe.coop